UCLouvain
Louvain School of Management

FORMATION CONTINUE



Gouvernance et droit des sociétés et associations

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Cette formation représente un impératif catégorique au vu des changements récents que ces domaines ont connus !

2021-2022 - EDITION 2

LOUVAIN
School of Management

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ (10 CRÉDITS ECTS)

Gouvernance et droit des sociétés et associations

LE PUBLIC

La formation s'inscrit dans la dynamique de formation continue des professionnels engagés dans la gestion juridique et fiscale des entreprises et associations.

Plus particulièrement, le public cible reprend les fonctions suivantes :

- Les professionnels du chiffre : réviseurs d'entreprises, experts-comptables, comptables
- Les professionnels du droit : magistrats, avocats, notaires, juristes d'entreprises
- Les administrateurs et dirigeants de sociétés et associations
- Les compliance officers

LES ATOUTS DU PROGRAMME

- Formation universitaire
- Mise à niveau des compétences en intégrant tous les changements récents
- Interventions d'académiques et d'experts de terrain reconnus
- Séminaire dédié à la gouvernance alliant théorie, études de cas et témoignages d'experts reconnus

www.gouvernance-societes-associations.be

LES OBJECTIFS

Au cours de ces cinq dernières années, les matières liées à la gouvernance et au droit des sociétés et associations ont connu de fortes évolutions ainsi que des changements importants. Une mise à jour des connaissances des professionnels vis-à-vis de ces matières est donc essentielle.

Nous offrons aux participants la possibilité d'acquérir les connaissances nécessaires suite aux modifications et évolutions liées à ces matières afin de leur permettre de prendre les bonnes décisions, y compris du point de vue éthique, en tant que professionnels.

À la fin de la formation, le participant sera capable de :

- Maîtriser les aspects théoriques liés à la gouvernance et au droit des sociétés et associations
- Prendre et mettre en œuvre les bonnes orientations générales en matière de gouvernance et de droit en fonction de son domaine d'expertise
- Acquérir une connaissance approfondie de la gouvernance et du droit des sociétés et associations et donc ainsi participer de manière active à la gestion durable de celles-ci
- Approfondir ses connaissances dans les matières du droit et de la gouvernance des sociétés et associations

LE PROGRAMME

- Introduction à la comptabilité – 15 h – Possibilité de dispense
- Droit économique – 30 h
- Droit des sociétés et des associations – 15 h
- Impôts des sociétés et des personnes morales – 15 h
- Séminaire «Gouvernance des sociétés et associations» : apports théoriques, études de cas et témoignages – 30h



LA PÉDAGOGIE & L'ÉVALUATION

Les participants seront, pour une grande partie, invités à se joindre aux étudiants de formation initiale afin de suivre les cours liés aux matières de la comptabilité, du droit économique, du droit des sociétés et associations, de l'impôt des sociétés.

Un séminaire (30h) dédié uniquement aux participants au certificat fera également partie intégrante du programme de cours, de même qu'un enseignement spécifique de l'impôt des personnes morales.

Ce séminaire sera dédié exclusivement aux matières liées à la gouvernance des sociétés et associations. Il alternera exposés théoriques, exercices et témoignages d'experts reconnus.

Le séminaire se clôturera par un travail collégial d'appropriation de la matière comportant un casus et portera sur la question suivante : « Comment améliorer la gouvernance de l'entité décrite dans un casus préparé par les trois experts ? ». Ce travail fera partie de l'évaluation certificative.

L'épreuve d'évaluation se déroulera vers la mi-janvier 2022 et sera composée d'un seul examen écrit portant sur l'ensemble de la matière. Il consistera essentiellement en un casus d'application. La seconde session aura lieu quant à elle en juin 2022.

L'ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Professeurs et experts de terrain :

- Michel DE WOLF (responsable académique)
- Patrick DE WOLF
- Pierre GEORIS
- Sabine GARROY
- Sandra GOBERT
- Philippe LAMBRECHT
- Edoardo TRAVERSA

EN PRATIQUE

LIEU ET CALENDRIER

Le programme se tiendra de mi-septembre à mi-décembre 2021 dans les locaux de l'UCLouvain à Louvain-La-Neuve et sera organisé en journée, les mardis et jeudis après-midis sauf le module optionnel : introduction à la comptabilité (horaire à préciser).

DROITS D'INSCRIPTION

Pour toute demande d'inscription avant le 1er septembre 2021, les droits d'inscription s'élèvent à 1.620€ HTVA avec possibilité de réduction(s) :

- -10% pour les personnes s'inscrivant à titre privé
- -5% pour les alumnis UCLouvain

Ce prix inclut les sessions de formation, le matériel pédagogique, les lunchs, collations et pauses café.

Pour toute demande d'inscription au-delà de cette date, les droits d'inscription s'élèvent à 1.800€ HTVA, sans possibilité de réduction.

CONDITIONS D'ADMISSION

Les candidats admis de plein droit doivent être titulaires d'un des diplômes suivants : master en droit, master en sciences de gestion, master en ingénieur de gestion.

La sélection des candidats ne possédant pas l'un des titres précités, mais au moins un baccalauréat professionnalisant, se fera sur la base d'un dossier d'admission (lettre de motivation et CV) qui sera examiné par le responsable du programme.

Peuvent remettre un dossier d'admission : les participants avec une expérience professionnelle de 5 ans minimum dans un domaine pertinent, possédant un titre de bachelier dans les domaines du droit, de la gestion, de la comptabilité ou de la fiscalité.

En l'absence de ce titre, une admission par valorisation des acquis de l'expérience peut être sollicitée.

Afin de garantir la qualité de la formation, le nombre de participants est limité à 30.

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Les demandes d'admission et d'inscription se font via la plateforme en ligne. Si les conditions sanitaires devaient rendre impossible l'organisation de la formation dans les conditions prévues, les organisateurs examineraient avec les participants les réaménagements souhaitables et praticables.

CERTIFICAT D'UNIVERSITÉ

Les participants qui suivent activement le programme et réussissent les épreuves d'évaluation se voient délivrer un « Certificat d'université en gouvernance et droit des sociétés et associations », assorti de 10 crédits. Outre l'aspect de confirmation du plan de formation (105 heures) du participant, les crédits octroyés peuvent être valorisés lors de la poursuite d'une formation académique en Europe, pour autant qu'ils soient validés par le jury du programme auquel le participant souhaiterait s'inscrire par la suite. La participation aux séances sans réussite de l'examen écrit donnera lieu à une attestation de participation.

EN SAVOIR PLUS

www.gouvernance-societes-associations.be

Mme Alice Noël

+32 (0)10 47 21 90

exedlsm@uclouvain.be

En collaboration avec :

CRIDES
Centre de recherche interdisciplinaire
Droit, Entreprise et Société

En partenariat avec :

GUBERNA
INSTITUUT VOOR BESTUURDERS
INSTITUT DES ADMINISTRATEURS

syneco
osez, innovez, coopérez

FEB
Fédération des Entreprises de Belgique

PENSEZ UCLOUVAIN, POUR VOTRE FORMATION CONTINUE !

Plus de 200 programmes à horaire décalé ou adapté dédiés à votre évolution et votre développement professionnel…

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX ET SUR LE WEB :

www.facebook.com/FormationContinueUCL

www.linkedin.com/showcase/formation-continue-ucl

www.uclouvain.be/formation-continue

EN SAVOIR PLUS SUR NOTRE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET DE TRAITEMENT DES DONNÉES SUR :

www.uclouvain.be/fr/etudier/iufc/confidentialite-donnees.html

Photo de couvreture ©Shutterstock